



COVID-19

PROTOCOLE SANITAIRE

Mise à jour le 29/08/22

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Accueil	Présentiel pour tous les élèves			- Présentiel pour les élèves de la PS à la terminale - Hybridation au lycée selon le contexte local
Aération	Aération des pièces 10 min./h recommandée	Aération des pièces 10min./heure + 15mn avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations/intercours et le nettoyage des locaux		
Lavage des mains	Lavage des mains régulier recommandé	Lavage des mains à l'arrivée dans l'établissement, avant et après chaque repas, avant et après chaque récréation, après être allé aux toilettes, avant de rentrer chez soi.		
Port du masque	Non requis sauf situation à risque (symptômes, contact à risque, retour d'isolement)		Obligatoire en intérieur uniquement à partir du CP	Obligatoire en intérieur et extérieur à partir du CP
Distanciation physique	Non imposée en maternelle. A partir du CP, organisation des espaces pour assurer la plus grande distance possible entre les élèves		Non imposée en maternelle. A partir du CP, distanciation d'1 mètre entre les élèves de groupes différents (groupes de classes ou niveaux)	
Nettoyage et désinfection	Désinfection des surfaces les plus touchées recommandée	Désinfection des surfaces les plus touchées une fois par jour. Désinfection des tables de la cantine après chaque service	Désinfection des surfaces les plus touchées plusieurs fois par jour. Désinfection des tables de la cantine après chaque service	
	Nettoyage des sols et des grandes surfaces au minimum une fois par jour			
Activités physiques et sportives (APS)	Pas de restriction		- En extérieur : autorisées - En intérieur : autorisées, distanciation adaptée à respecter	- En extérieur : autorisées - En intérieur : activités de basse intensité compatibles avec une distanciation
Protocole de contact-tracing	En cas de cas confirmé : - Placement à l'isolement du cas confirmé - Communication aux familles et personnels en contact avec le cas confirmé - Port du masque par les élèves / personnels de la classe (contacts à risque) - Test à effectuer 2 jours après avoir été informé du cas confirmé.			
Isolement des cas confirmés	- Elève de moins de 12 ans (sans prise en compte de son statut vaccinal), Elève de plus de 12 ans vacciné ou personnel vacciné : entre 5 et 7 jours - Elèves de plus de 12 ans non vacciné ou personnel non vacciné : entre 7 et 10 jours			

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général

